

Réunion des partenaires de la Ville Durable

14 Novembre 2014



MINISTÈRE
DU LOGEMENT,
DE L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ

Sommaire

- Deuxième vague de labellisation des EcoQuartiers
- La politique "urbanisme durable" de la Région
- Présentation du projet s'QUAD et de la réunion à Morteau
- Actualités :
 - Fiches bonne pratiques
 - Institut de la ville durable
 - 3ème vague de labellisation
 - Agriculture urbaine
- Tour de table des partenaires

Deuxième vague de labellisation des ÉcoQuartiers

Le sens du label

Soutien et reconnaissance des démarches d'aménagement durables,

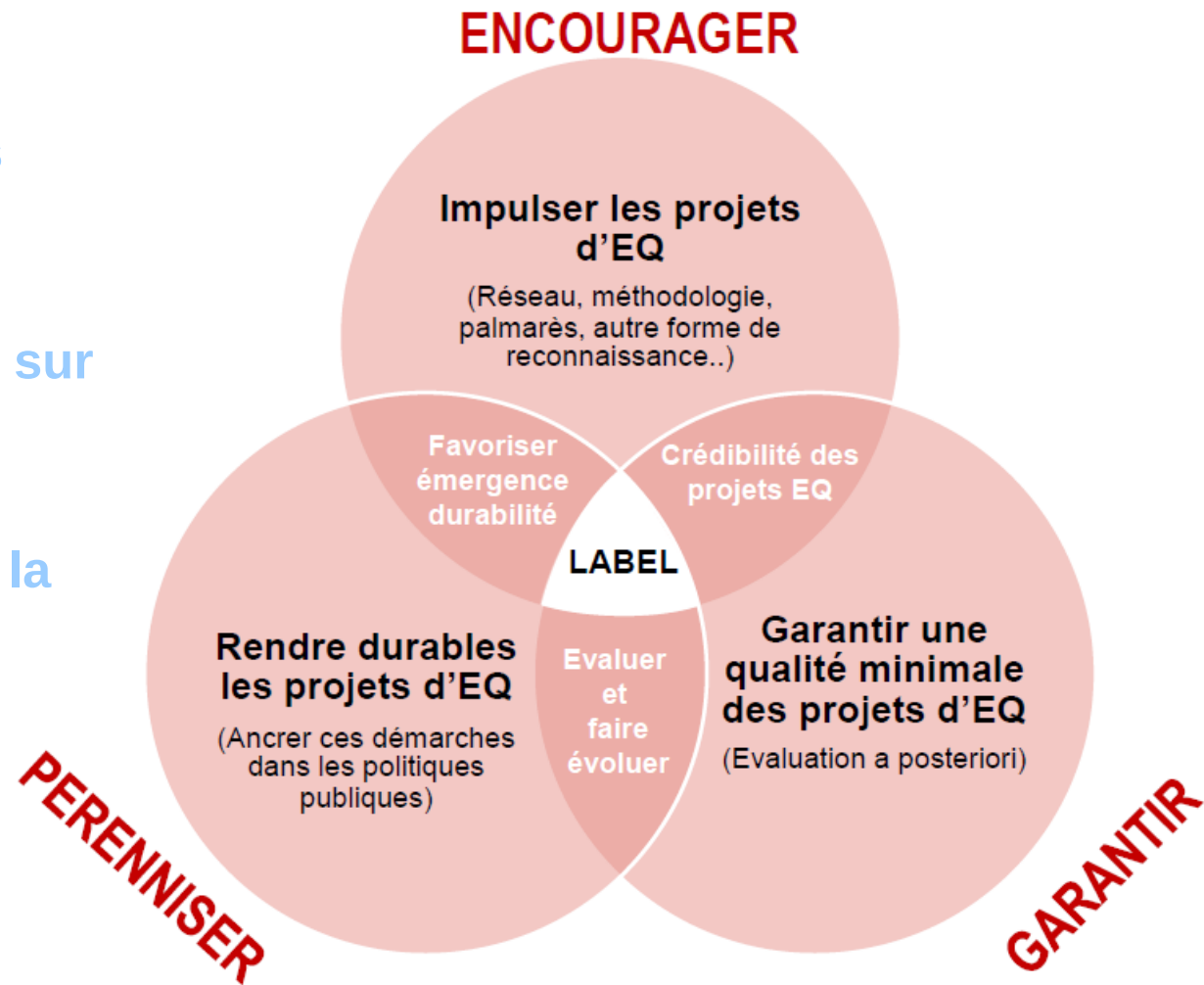
Garantie de qualité des projets sur un socle d'exigences fondamentales,

Valorisation des opérations de la conception à la réalisation.

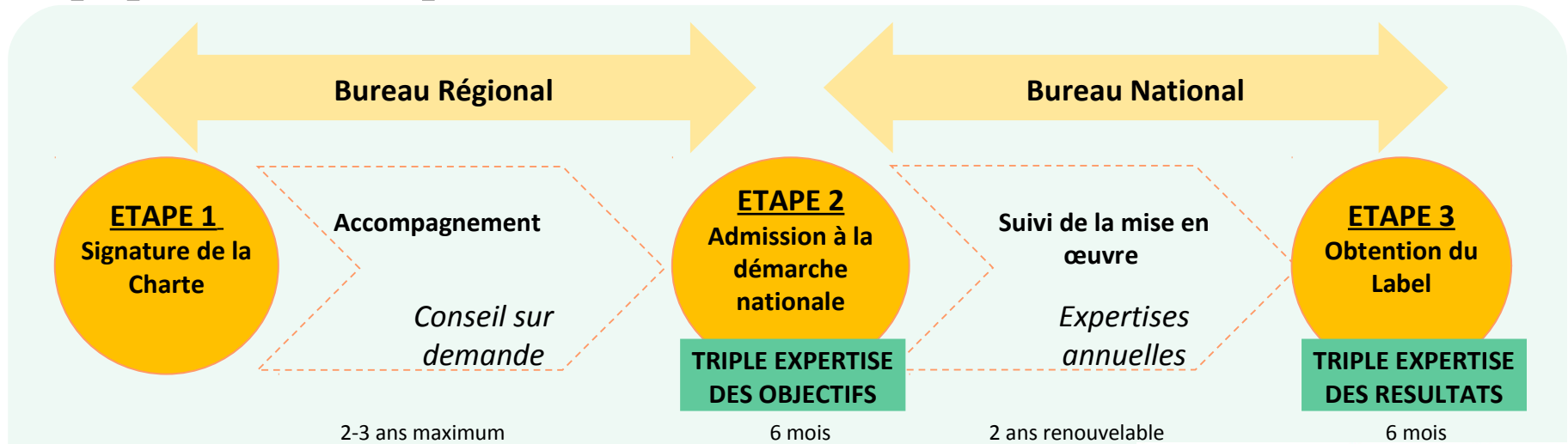
Rappel :

Le Label est souple et adaptable

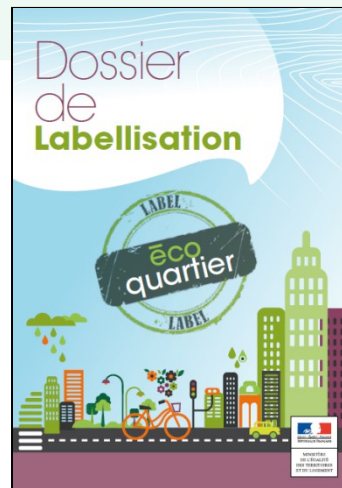
Le Label n'est pas une norme.



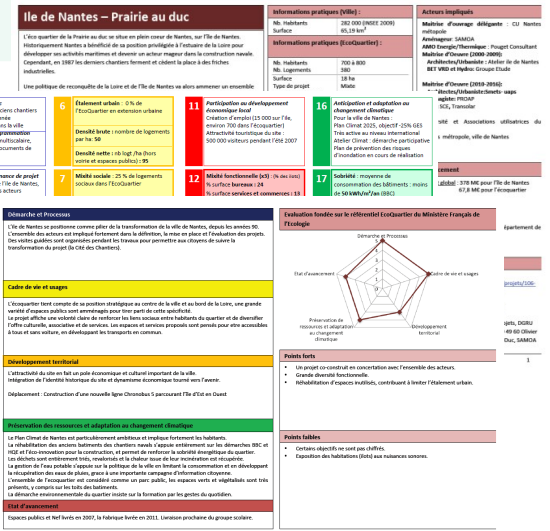
Rappel du processus de labellisation



Une charte

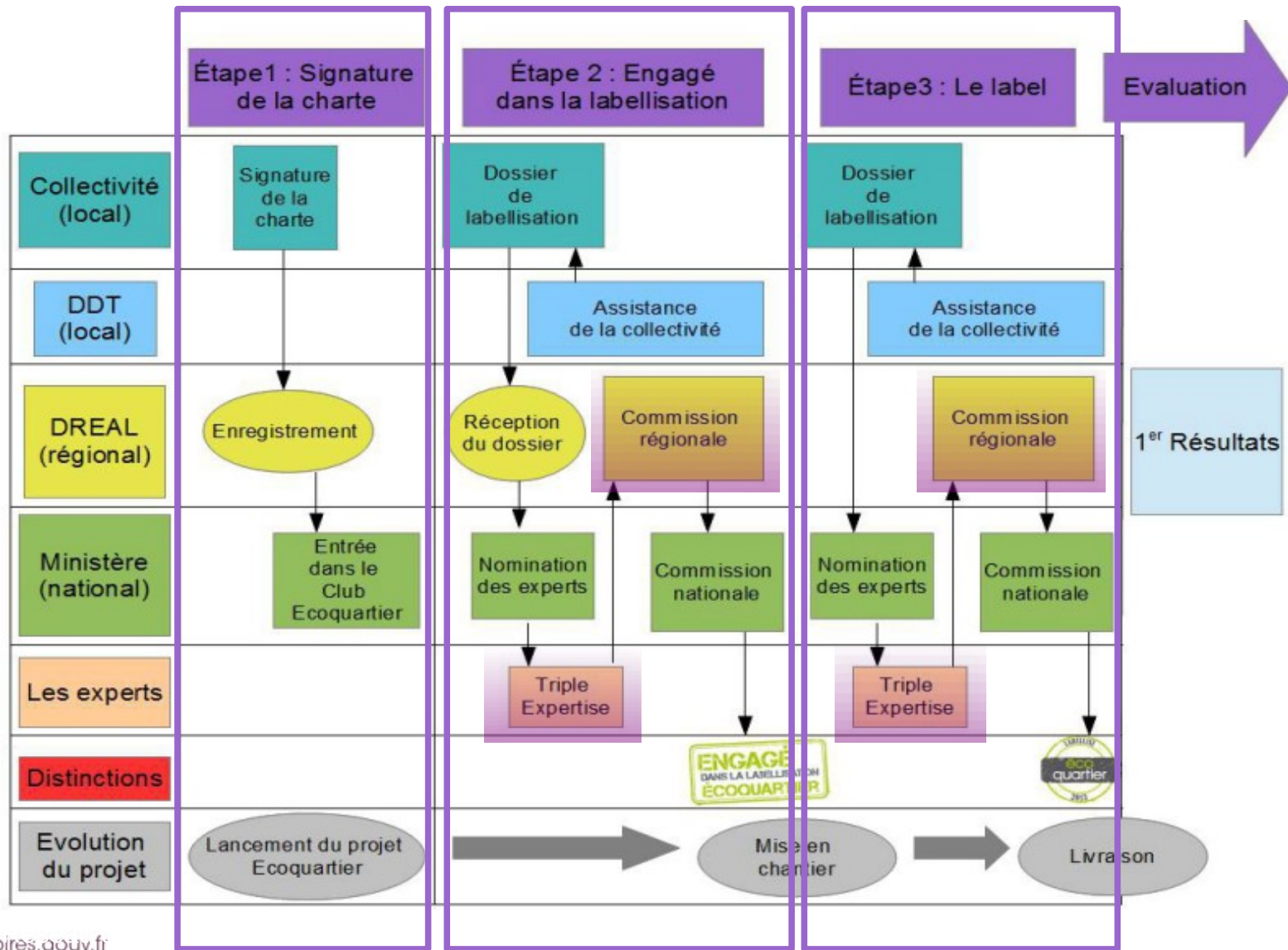


Un dossier de labellisation



Une fiche de synthèse et de communication des résultats

Organisation de l'expertise



Déroulé de la triple expertise

Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5	Jour 6
Étude du dossier	Étude du dossier	Visite du site du projet par l'expert coordonnateur <ul style="list-style-type: none"> ■ ■ ■ ■ ■ ■ 	Retour de la visite et échange entre les experts	Rédaction de l'avis personnel par chaque expert	Rédaction de la synthèse par le coordonnateur
	échange entre les experts sur les points d'incompréhension de vigilance, les manques, les premières impressions sur le projet		Rédaction de l'avis personnel par chaque expert	Rédaction de la synthèse par le coordonnateur	Partage et validation de la synthèse

3 juillet : Morez – Villedieu le Puits
9 juillet : Besançon - les Vaîtes
10 juillet : Vieux Charmont - quartier du Crépon

La commission régionale

Une nouveauté dans le processus de labellisation

S'est réunie le 22 Septembre après midi

La commission a noté la grande qualité des trois dossiers présentés au label



La commission nationale

S'est réunie le 17 octobre
Résultats en novembre....



la politique "urbanisme durable" de la Région

Le projet s'QUAD



« Développer un quartier durable :
expériences en Franche-Comté et en Suisse »

Morteau – lundi 24 novembre – de 9h15 à 12h30

« Développer un quartier durable : expériences en Franche-Comté et en Suisse »

Morteau, Théâtre - Place de la Halle – lundi 24 novembre – de 9h15 à 12h30

PRE-PROGRAMME

Le quartier durable ou écoquartier est un modèle social et urbain qui permet au niveau local l'amélioration de la qualité de vie des habitants et usagers tout en répondant aux enjeux urbains et environnementaux locaux et globaux et en s'inscrivant dans les principes de la transition énergétique des territoires.

Dans la zone frontalière franco-suisse, les fortes pressions foncières et les déplacements transfrontaliers font de la qualité urbaine un enjeu majeur, tant dans un souci de développement harmonieux des espaces ruraux que de préservation de l'environnement et d'équilibre des territoires. Des exemples de quartiers durables en Franche-Comté et en Suisse montrent le chemin à suivre.

C'est dans ce contexte qu'a été développé le projet franco-suisse « Suivi de quartiers durables » (sQUAD), avec le soutien du programme européen Interreg France-Suisse et de l'ADEME Franche-Comté, afin de développer les échanges d'expériences et de savoir-faire entre les acteurs locaux et de les soutenir dans la planification des quartiers durables sur la région transfrontalière franco-suisse.

A Morteau, territoire à enjeux notamment concernant les déplacements transfrontaliers, le quartier de la gare est aujourd'hui un site à haut potentiel en matière de développement urbain durable, de par sa proximité à la fois du Doubs, de la gare et du centre-ville. L'après-midi, l'équipe projet de Morteau se réunira avec un groupe d'experts lors d'un atelier de production afin d'échanger sur les opportunités de développement du quartier durable de la gare. Une seconde rencontre au printemps 2015 fera suite à ce premier rendez-vous pour présenter l'avancement des réflexions d'aménagement durable sur cet espace.

Objectif de la rencontre	Au travers d'exemples de quartiers durables français et suisses, enrichir les réflexions des collectivités et aménageurs pour développer les projets d'urbanisme durable sur leur territoire, sous forme d'échange avec un groupe élargi de collectivités et acteurs de l'urbanisme de Franche-Comté.
Participants	Cette rencontre s'adresse en priorité aux élus et chargés de mission des collectivités de Franche-Comté ainsi qu'aux acteurs de l'urbanisme de la région.
Inscription en ligne	www.energy-cities.eu/quartiers-durables-24novembre2014 avant le 18 novembre 2014 – inscriptions limitées

Le programme de cette rencontre a été élaboré par Energy Cities, l'ADEME Franche-Comté, la Ville de Morteau, l'Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon, la Région Franche-Comté, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Franche-Comté, la Direction Départementale des Territoires du Doubs, avec le soutien du programme européen Interreg France-Suisse.

Contact : Laura Guérin, Energy Cities, laura.guerin@energy-cities.eu, 03 81 65 37 91

9.15 – 9.45	Accueil des participants – café de bienvenue
9.45 – 10.15	Ouverture Annie Genevard, Maire de Morteau Blandine Aubert, Directrice régionale Franche-Comté de l'ADEME Laura Guérin, Chargée de projets, Energy Cities
10.15 – 11.45	Des démarches d'aménagement durable : regards croisés franco-suisses Table ronde : <ul style="list-style-type: none"> Animation : Florent Moragas, ADEME Franche-Comté Gilles Lemaire, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Franche-Comté Un représentant du Conseil régional de Franche-Comté Philippe Passot, Maire de Lavans-lès-Saint-Claude Philippe Carrard, Urbaniste de la Ville de la Chaux-de-Fonds Démarches et retours d'expériences : <ul style="list-style-type: none"> Le référentiel écoquartier, boîte à outils pour développer un quartier durable Gilles Lemaire, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Franche-Comté <i>Le référentiel écoquartier développé par le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie permet de développer un projet de quartier durable en abordant 20 thématiques essentielles. Il fait également partie du processus de labellisation des écoquartiers.</i> Pilotage, cadre de vie, développement territorial et préservation des ressources : zoom sur l'écoquartier de Lavans-lès-Saint-Claude Philippe Passot, Maire de Lavans-lès-Saint-Claude <i>Le projet d'écoquartier « Le Crêt du Bief » a été cofinancé par le Conseil régional Franche-Comté au titre du fonds « quartiers durables des villes et bourgs » dans le cadre du Plan Climat Energie Haut-Jura. Aménagé par la Socad, cet écoquartier est parmi les opérations rurales qui se sont distinguées au cours des dernières années en France.</i> Les friches, opportunités de développement urbain durable : l'exemple du quartier Le Corbusier à la Chaux-de-Fonds Philippe Carrard, Urbaniste de la Ville de la Chaux-de-Fonds <i>Le nouveau quartier Le Corbusier s'étendra à l'ouest de la gare de la Chaux-de-Fonds sur l'emplacement d'une importante friche ferroviaire. Ce site est remarquablement bien situé au centre de la ville, à proximité immédiate de la Place de la gare et des transports publics. Le réaménagement du lieu, débuté en 2009, est prévu sur une période de dix ans. Le nouveau quartier privilégiera une mixité d'affectations : habitations, activités secondaires et tertiaires.</i>
11.45 – 12.15	Co-construire une vision : vers un projet de quartier durable à Morteau Annie Genevard, Maire de Morteau <i>Le quartier de la gare de Morteau est aujourd'hui un site à haut potentiel en matière de développement urbain durable, de par sa proximité à la fois du Doubs, de la gare et du centre-ville.</i>
12.15 – 12.30	Conclusion de la matinée Blandine Aubert, Directrice régionale Franche-Comté de l'ADEME Laura Guérin, Chargée de projets, Energy Cities
12.30 – 14.00	Déjeuner



Réunion des partenaires de la Ville Durable

Actualités

Fiches « bonnes pratiques »

- En ligne sur site internet DREAL
- La première fiche en cours de validation
- Les trois prochaines sur les projets engagés dans le parcours de labellisation



Quartier du Crêt du Bief

Lavans-lès-Saint-Claude (Jura) 1 878 Habitants

Un projet de quartier à « haute qualité de vie ajoutée »



Présentation

Au cœur du Parc naturel régional du Haut-Jura et dans un cadre naturel de qualité, la commune de Lavans-lès-Saint-Claude porte un projet d'écoquartier exemplaire. Ce nouveau quartier se situe à proximité et dans le prolongement du centre ancien, sur un espace de 10 ha qui fait le lien entre deux quartiers résidentiels au nord et au sud. Le quartier du Crêt du Bief a été réfléchi comme un trait d'union entre ville et campagne.



Avec une vocation principalement résidentielle, il jouxte un pôle commercial et pourra accueillir des activités libérales et artisanales. La commune souhaite aménager ce quartier en trois phases. La première comprend entre autres l'aménagement du bassin de rétention et du parc urbain, aujourd'hui réalisés.

Histoire du projet

Le projet communal s'inscrit dans une programmation ancienne et en réponse à une demande soutenue de logements majoritairement en accession. En effet, le secteur est classé en zone d'urbanisation future depuis 1994 dans le document d'urbanisme.

De plus, le Schéma de Développement Urbain de Lavans-lès-Saint-Claude 2005-2010 réaffirme la localisation et le contenu du projet. Il prévoit également la densification du centre-bourg par l'implantation d'équipements et de services structurants.



Institut de la Ville Durable

- **Rapport de R. Peylet rendu fin octobre**
- **Les objectifs de l'Institut :**
 - Développer l'expertise sur la ville de demain
 - Structurer une offre française à promouvoir à l'international
 - Centre de ressources
 - Construction de la politique publique de la ville durable.
- **Une mission de préfiguration confiée au directeur général de l'ANRU**
 - Un comité de pilotage composé des représentants des ministères concernés, des collectivités locales, du monde académique et des entreprises impliquées dans la conception et la gestion urbaines
 - l'équipe d'AD4 participe à la réflexion
- **Les travaux devront aboutir en avril 2015**
- **Infos sur ville.gouv.fr**

3ème vague de labellisation

- **Annoncée pour 2015**
- **Réunion du réseau national le 21 nov**
 - des retours sur la 2ème vague
 - des informations sur les modalités, le calendrier...
- **On fera une réunion du réseau régional dès que les informations seront stabilisées**

Club EcoQuartier

« Promouvoir l'agriculture urbaine dans la ville durable »

Le 24 novembre 2014

Halle Pajol, à Paris 18ème.

Accueil dès 13h30.

- demi-journée d'échanges sur le thème de l'agriculture urbaine, co-organisée par le ministère du logement, l'association Natureparif et le CEREMA.

Accueil à partir de 13h30

Animation : Gilles Lecuir, Natureparif

14h00-14h30- Introduction

- Ouverture de la demi-journée
- Sous direction de l'aménagement durable (DHUP), Natureparif
- Comment les formes de l'agriculture urbaine sont prises en compte dans les projets d'écoquartiers ? premiers bilans
- Cyril Pouvesle, Cerema*

14h30-15h30- Les jardins collectifs

- Les jardins collectifs : quelles modalités de gouvernance pour les collectivités ? l'exemple du Grand Lyon
- Perrine Vandenbroucke, ISARA*
- Les jardins collectifs gérés par un organisme HLM : stratégie globale et présentation du jardin partagé de la cité Renault aux Mureaux (PRU)
- Fatma Mehadjebia, chargée de projet gestion urbaine de proximité, I3F*

15h30-16h30 - Les techniques d'agriculture hors sol

- Techniques agroécologiques sur substrat: recherche et application
- Baptiste Gard (AgroParisTech) - Lucie Monthieux (entreprise Topager)*
- Expériences d'agriculture hors sol à Grenoble dans les quartiers Saint Laurent et De Bonne (labellisé EcoQuartier)
- Yohan Hubert, Association Française de Culture Hors-Sol*

16h30-17h30 - Agriculture urbaine professionnelle et collectivités

- Strasbourg, ville nourricière
- Benjamin Virely, chargé de mission agriculture péri-urbaine à la Communauté Urbaine de Strasbourg*
- La régie municipale agricole de Mouans en Sartoux
- Gilles Pérole, Maire adjoint de Mouans-en-Sartoux*

En fin de journée, à partir de 18h30, les participants sont conviés à assister à la remise des prix Capitale Française de la Biodiversité organisé par Natureparif, Plante&Cit  et l'Arpe PACA

Tour de table des partenaires